

Règlement des TFB – travaux de fin d'études de premier cycle à la Faculté de Philosophie et Lettres

Au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre par TFB (travail de fin de bachelier) le travail de fin de cycle prescrit pour l'obtention du diplôme de bachelier.

Le TFB est destiné à vérifier la capacité de l'étudiant à mettre en œuvre, dans un travail écrit et de manière autonome, les savoirs et les compétences acquis durant le cycle de bachelier.

À cette fin, l'étudiant doit rédiger un texte argumenté, original, accompagné d'un appareil critique, d'une longueur comprise, selon les filières, entre 15 et 30 pages.

Ce travail ne peut se limiter à une compilation de travaux existants mais attestera que l'étudiant est capable d'établir un état de la question, de dégager une question de recherche et de constituer un corpus de sources permettant d'y répondre.

Il prendra la forme d'une contribution de type scientifique rédigée selon les règles de l'art (correction de la langue, style, notes, etc.).

Un TFB comportant un nombre trop important de fautes de langue, dont le seuil est fixé par le jury de bachelier, sera jugé irrecevable (0/20).

Le calendrier et les modalités d'encadrement du TFB sont définis par chaque filière (se référer aux engagements pédagogiques des TFB dans les programmes de cours).

Le TFB sera rendu au plus tard le premier jour de la session (mai ou août).

Les jurys de bachelier sont libres d'organiser l'évaluation du TFB pour autant qu'elle respecte les conditions du présent règlement (se référer aux engagements pédagogiques des TFB dans les programmes de cours).

Le TFB fait l'objet d'une note unique. Il intervient dans les notes du PAE à concurrence des crédits qui lui sont attribués.

Le TFB faisant partie de l'épreuve de bachelier, le règlement général des examens est d'application. En particulier, en cas de plagiat ou de fraude avérée, l'étudiant est immédiatement ajourné, sans exclure d'autres formes supplémentaires de sanction selon la procédure prévue par le règlement général des examens.